

# LE PRIX COURANT

(THE PRICE CURRENT)

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Propriété Immobilière, Etc.

EDITEURS :

LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES

(The Trades Publishing Co.)

25, Rue Saint-Gabriel, - MONTREAL

TELEPHONE BELL MAIN 2547

ABONNEMENT MONTREAL ET BANLIEUE - \$2.50  
CANADA ET ETATS-UNIS - 2.00 PAR AN.  
UNION POSTALE - - Frs 20.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir de tels avis.

Une année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de :

"LE PRIX COURANT"

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements.

Adressez toutes communications simplement comme suit :

LE PRIX COURANT, Montréal.

## CONVENTION DES MANUFACTURIERS CANADIENS

Les Manufacturiers Canadiens tiennent cette année, leur Convention à Montréal. Dans notre prochain numéro nous donnerons un compte-rendu détaillé des diverses assemblées des Comités de l'Association. Pour aujourd'hui, nous devons nous borner à passer brièvement en revue le discours du président, M. J. D. Rolland, qui, à en juger par les applaudissements répétés avec lesquels il a été accueilli, exprimait bien les sentiments unanimes des membres de l'Association des Manufacturiers.

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres venus du dehors et fait quelques remarques relatives à la dépression commerciale dont la fin approche, le président aborde la question de l'industrie lainière au Canada.

Cette industrie, dit-il, est dans une situation déplorable, faute d'être suffisamment protégée par le tarif des douanes. Elle devra disparaître si une main sensible ne lui est tendue.

Avant l'octroi à la Grande-Bretagne d'une préférence irraisonnée de 25 pour cent, et plus tard de 33-1-3 pour cent, l'industrie de la laine progressait. Dès lors que la population ait augmenté de près de 2,000,000 d'habitants, cette industrie a sans cesse périéclité. D'après un rapport fait au parlement par le gouvernement, le 30 avril dernier, la valeur des marchandises en laine importées en 1907 était de \$7,094,909, et en 1908, de \$213,234, augmentation, en onze ans, de 199 pour cent. Le recensement industriel de 1906 démontre les faits suivants concernant les marchandises manufacturées au Canada en 1900 et 1905 :

Notes: Le terme "marchandises en laine" au recensement ne comprend pas les tapis, les vêtements, les mattes et les bonnettes, les articles en tricot, les fils, l'étrépage de la laine.

1900. Nombre d'établissements occupant cinq ouvriers, 157. Capital, \$10,486,

1905. Nombre d'employés, 6,795. Valeur des produits, \$7,359,541.

1905. Nombre d'établissements occupant cinq ouvriers et plus, 103. Capital, \$6,808,233. Nombre d'employés, 4,587. Valeur des produits, \$5,717,735.

Diminutions: Nombre d'établissements occupant cinq ouvriers et plus, 54. Capital, \$3,677,965. Nombre d'employés, 2,208. Valeur des produits, \$1,651,806.

Ce rapport démontre encore qu'entre 1900 et 1905, il y a eu une diminution de 6 à 3 dans le nombre des filatures de laine; de 6 à 3 dans les fabriques de nattes; de 10 à 5 dans le nombre des fabriques de tapis.

D'après les renseignements que j'ai pu obtenir, le coût de la main-d'œuvre dans les fabriques de laine du Canada dépasse le coût de la main-d'œuvre des fabriques anglaises, de plus du montant de la protection accordée par le tarif.

En outre, la machinerie importée au Canada pour l'industrie textile, grâce au fret et aux droits de douane, coûte encore trente pour cent de plus, des statistiques dignes de foi indiquent qu'en Grande-Bretagne, le coût des bâtisses est de quarante pour cent moindre qu'au Canada; là le charbon coûte cinquante pour cent de moins qu'ici, ici, les frais d'intérêt, de vente et autres dépenses divers dépassent de beaucoup les mêmes frais en Angleterre.

De ce qui précède, il est évident que si une main secourable ne lui est pas tendue de quelque côté pour l'arrêter dans sa marche descendante, l'industrie lainière au Canada devra disparaître rapidement. C'est au peuple Canadien de décider immédiatement si oui ou non cette industrie vaut qu'elle soit maintenue. Si non, qu'on ferme immédiatement les manufactures et qu'on invite lurs 4,500 ouvriers à chercher du travail ailleurs. Si oui, qu'on la traite bien, afin que le fermier puisse recevoir un prix raisonnable pour sa laine, l'ouvrier un salaire raisonnable pour son travail et le manufacturier au moins l'intérêt ordinaire sur son capital.

M. Rolland donna ensuite un résumé de notre commerce avec l'étranger, montrant combien le pouvoir d'achat du pays avait été contrarié par la dépression des affaires et analysa au point de vue des manufacturiers, la situation du travail, appuyant sur le fait que le ralentissement soudain de la marche de l'industrie et l'annulation des ordres avaient jeté l'hiver d'hiver bon nombre d'ouvriers sur le pavé. Malgré le soulagement apporté par une reprise, au printemps, des travaux de construction de chemins de fer, puis ensuite la récolte abondante dans l'Ouest, on prévoit que l'hiver prochain sera dur pour l'ouvrier et il est à espérer que les manufacturiers lui prouveront leur sympathie en cherchant les moyens de le soulager.

L'immigration constante des colons et des bons ouvriers de ferme n'a pas contribué à rendre la situation difficile, mais elle a, au contraire, aidé à procurer de l'emploi aux commerçants, aux commis, aux artisans, etc.

"Mais le travail" de la colonisation ne peut progresser qu'à mesure que les voies de communication s'ouvrent et s'améliorent. Ceci m'amène à parler de la question du transport, mais c'est un sujet tellement étendu que je ne puis espérer que toucher à deux ou trois points.

Dans un pays comme le Canada dont la partie habitable, ou du moins la partie qui est habitée, n'est qu'une bande de terre large de trois ou quatre cents milles et s'étendant d'une extrémité à l'autre du continent, il est de la première importance que nous gardions notre grand chemin de commerce ouvert vers l'Est et vers l'Ouest. Nous devons viser à nous suffire, à nous fier aux provinces voisines plutôt qu'à l'étranger, nous devons, par tous les moyens légitimes, stimuler le commerce interprovincial, car si nous perdions la communauté d'intérêts qui vient du commerce mutuel, nous perdions l'un des plus puissants facteurs d'unification nationale.

C'est en obéissance à ce principe que nous avons entrepris la construction de